

Le 2 Décembre 2021

## Le suspens continue...

Nouvel épisode de notre actualité judiciaire. Le magistrat de la Cour d'appel de Paris étant absent ce jour, l'affaire est différée.

**Notre avocat a bien entendu demandé la fixation d'une date de renvoi en urgence du fait des licenciements envisagés à compter du 15 janvier 2022.**



**I'UNSA-SAPAP,**  
accompagné de son avocat  
vous informe sur la procédure  
en cours qui l'oppose à  
**Aéroports de Paris S.A.**

Retrouvez la vidéo :  
<https://youtu.be/tmOFbKuMEuk>



**I'UNSA-SAPAP**  
*Toujours en Justice contre*  
**Aéroports de Paris S.A.**

